



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

université de Reims Champagne-Ardenne

Question écrite n° 56430

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet de l'éventuelle disparition du DESS conseiller(e) médiateur(e) genres et sexualités dispensé à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Ce cursus, promu en 2000 par Gérard Ignasse, semble en l'état actuel des choses voué à disparaître dès 2005. Pourtant, les candidatures à ce DESS sont constantes depuis quatre ans et les débouchés en croissance permanente. Au-delà, l'utilité sociale de cette formation est réelle. Aussi, il souhaite qu'il lui indique s'il escompte, dans la mesure du possible, maintenir ce DESS sous la forme d'une spécialité master 2 à l'université de Reims Champagne-Ardenne pour l'avenir.

Texte de la réponse

Dans le cadre du dispositif LMD, l'université de Reims a déposé, lors de la campagne 2005, une demande d'habilitation pour la délivrance d'un master Droit et sciences politiques, mention droit public et science politique, spécialité conseiller, médiateur, genre et sexualités. Cette demande de master, qui intègre le DESS, a fait l'objet d'observations qui ont conduit au renouvellement pour un an de cette formation. Dans le cadre de la campagne 2006, l'université de Reims soumet à l'habilitation un nouveau dossier de spécialité de master dont l'expertise est en cours.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56430

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1^{er} février 2005, page 924

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8838